

**Vous entrez
maintenant en
Gaspésie ...**



La forêt naturelle gaspésienne, ça ressemble à quoi ?

Le portrait forestier historique précise quelles sont les perturbations naturelles qui façonnaient la forêt gaspésienne :

- Principalement des perturbations secondaires qui font « vieillir la forêt » : les épidémies d'insectes et les vents (de tailles variables, réparties sur l'ensemble du territoire)
- En moindre importance les perturbations majeures qui « rajeunissent la forêt »: le feu (de tailles variables)



La forêt naturelle gaspésienne, ça ressemble à quoi ?

Le résultat de ces perturbations sur la forêt gaspésienne se traduit par :

- Des forêts matures et vieilles qui dominant le paysage (matrice)
- Des peuplements à structure complexe en importance (plus de 50 % des cas) ;
- Une composition végétale diversifiée :
 - Mélange d'espèces ayant des exigences différentes (sapin, pin, thuya, épinettes blanche et noire, bouleaux jaune et blanc, érables à sucre et rouge, chêne rouge, orme, etc.),
 - Peu d'essences de lumière (ex. peupliers),
 - Forêts mélangées dominantes en périphérie de la péninsule , forêts résineuses dominantes au centre

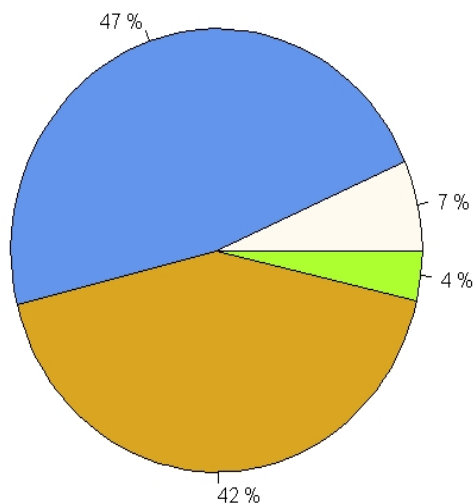


Des chiffres ... Forêt actuelle

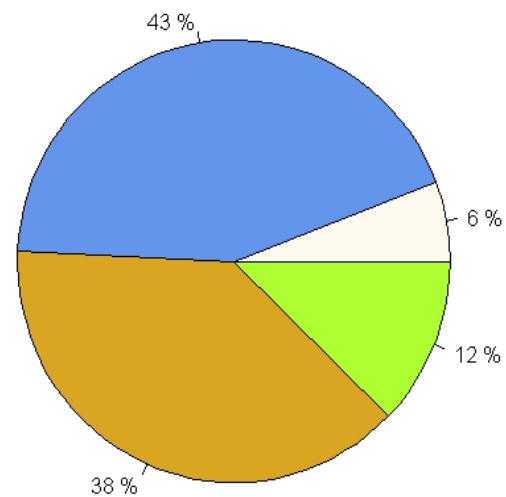
11161

Type de couvert

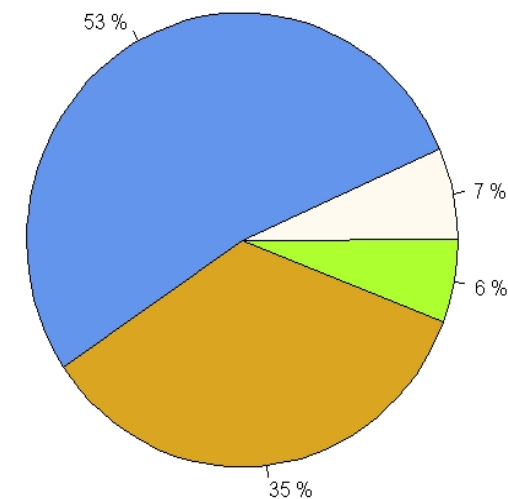
- Non spécifié
- Résineux
- Mélangés
- Feuillus



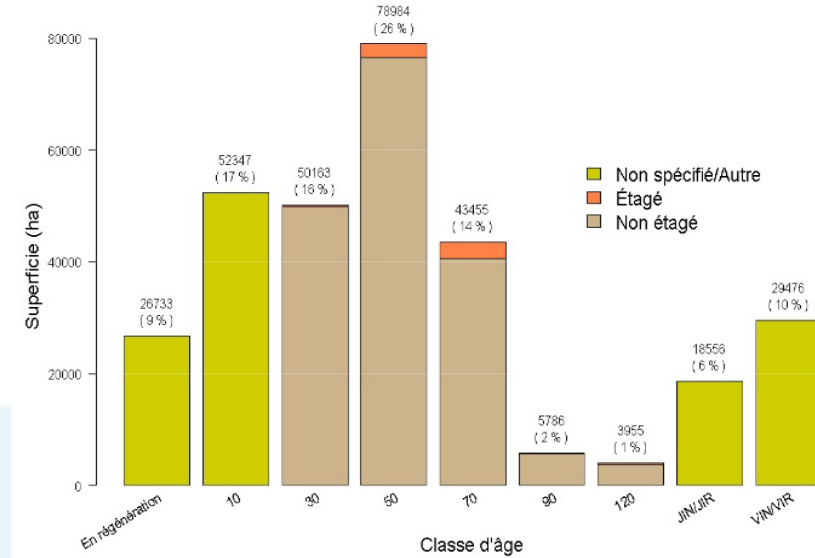
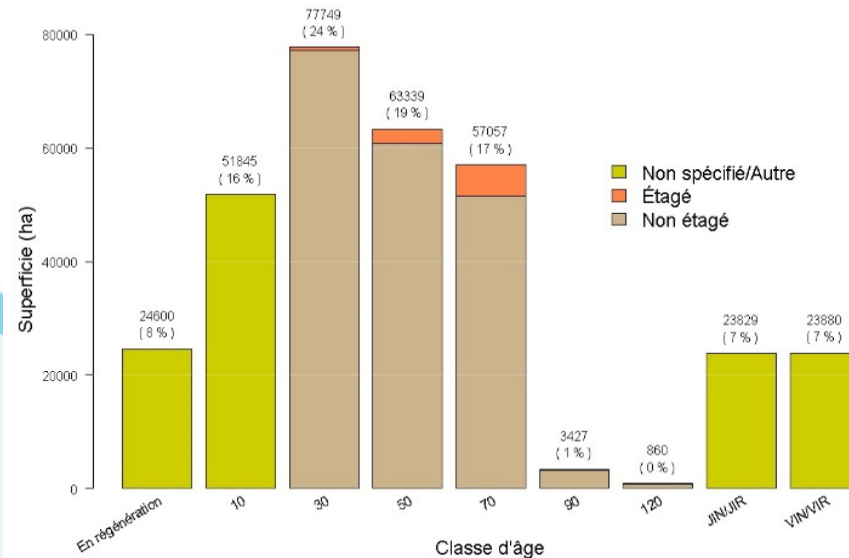
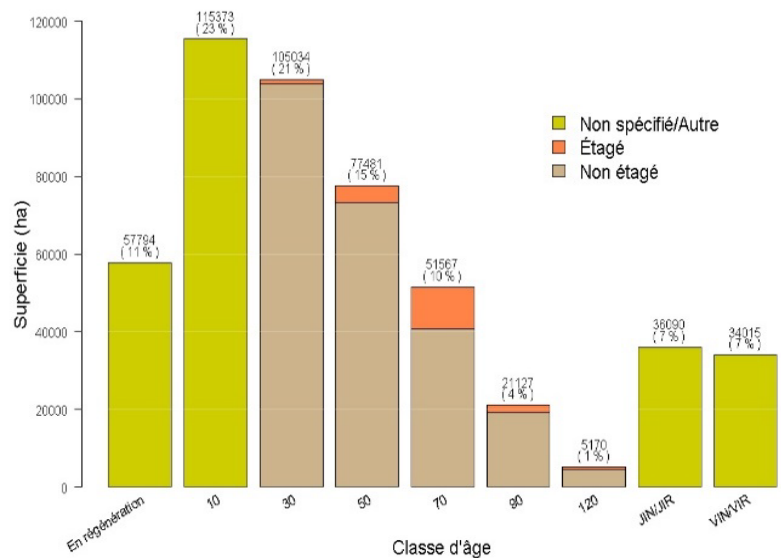
11262



11263

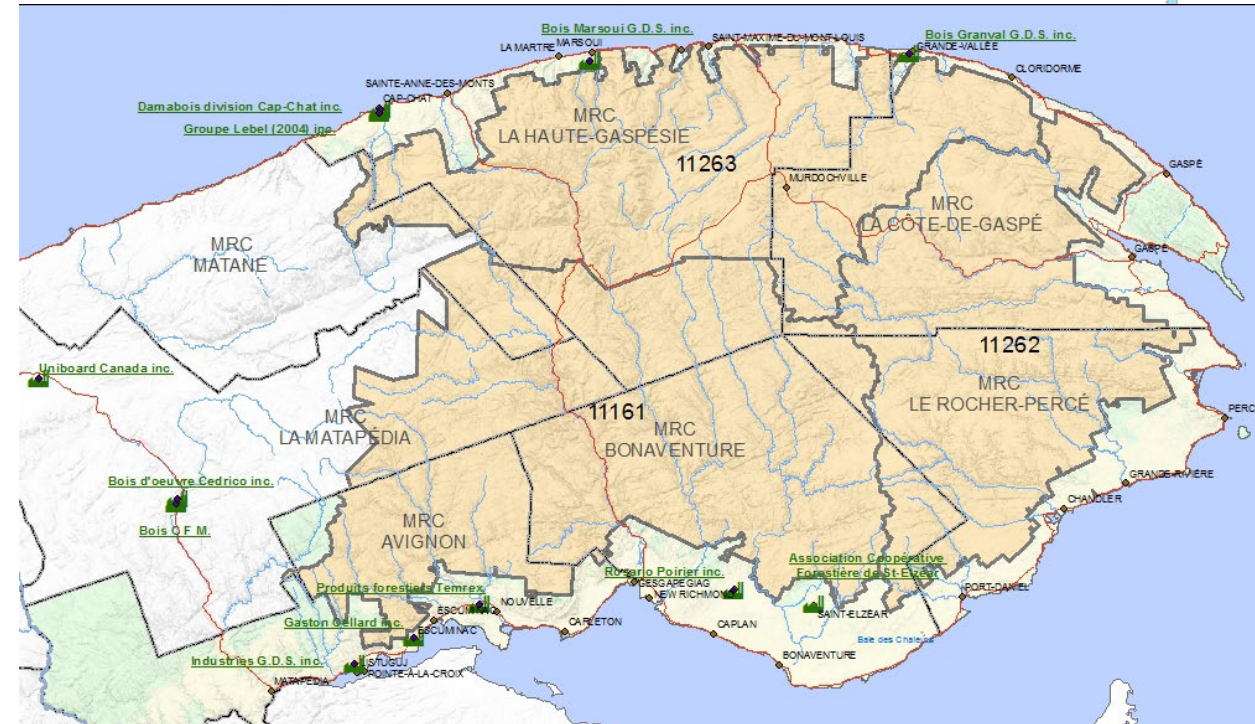


Structure d'âge



Des chiffres actuels, parce qu'on aime ça !

- Possibilité forestière (forêt publique) : **1 945 000 m³**
(**70 % SEPM**, 12% bouleau blanc, 11% peupliers)
- 3 unités d'aménagement
- 7 MRC
- 16 garanties d'approvisionnement (GA) + 3 PRAU
- 16 M\$ en travaux sylvicoles
- 5,2 M de plants reboisés (2022-2023)



Possibilités forestières 2023-2028

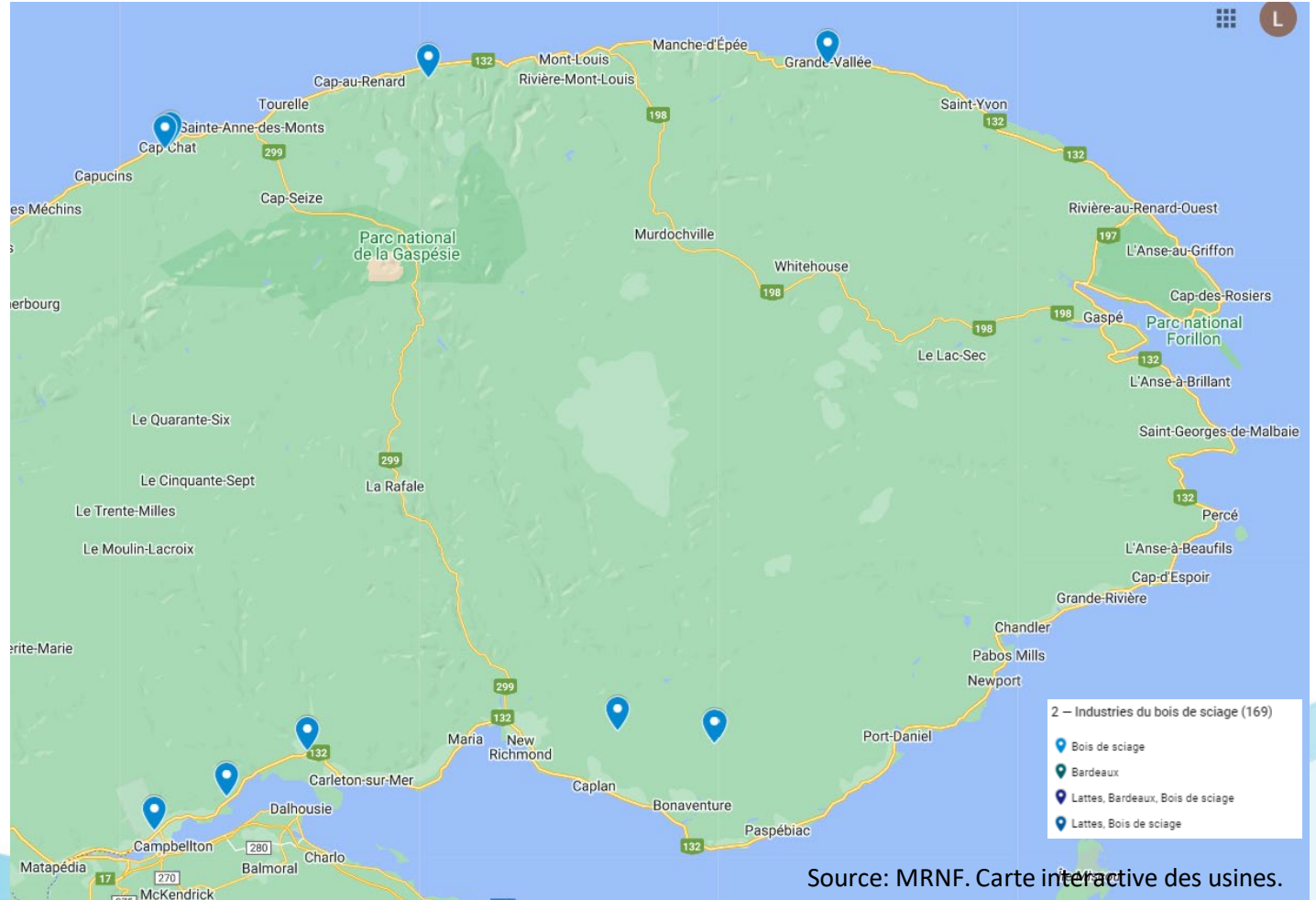
UA	SEPM	Thuya	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et érable rouge	Autres feuillus durs	Total
11161	608 800	6 800	79 800	92 500	18 100	22 300	500	828 800
11262	361 100	8 400	91 200	83 600	11 100	20 600	100	576 100
11263	405 400	11 500	44 000	69 300	3 700	6 100	100	540 100
Total	1 375 300	26 700	215 000	245 400	32 900	49 000	700	1 945 000

Portrait de l'industrie régionale

Le secteur de la 1^{ère} transformation du bois est composé exclusivement de 9 usines de sciage:

- 5 usines de sciage de bois d'œuvre résineux;
- 3 usines de composants de palettes de peuplier faux-tremble, et/ou feuillus durs et/ou résineux;
- 1 usine de bois d'œuvre de feuillus durs et de résineux.

Aucune usine située sur la pointe de la Gaspésie.



Source: MRNF. Carte interactive des usines.

Portrait de l'industrie régionale

1 – Industries des pâtes et papiers (19)

📍 Pâtes, papiers et cartons

3 – Industries des placages et contrepla...

📍 Placages

4 – Industries des produits dérivés du bo...

- 📍 Panneaux agglomérés
- 📍 Panneaux à lamelles orientées-OSB
- 📍 Produits reconstitués, Panneaux agglomérés

6 – Industries de cogénération et des pr...

- 📍 Electricité
- 📍 Granules énergétiques
- 📍 Bûches de fibre de bois densifiée
- 📍 Charbon de bois
- 📍 Electricité, Énergie thermique
- 📍 Copeaux énergétiques ou métallurgiques
- 📍 Granulé industriel
- 📍 Bûches de fibre de bois densifiée, Granules é...
- 📍 Huile pyrolytique
- 📍 Énergie thermique

5 – Industries du tournage et du façonna...

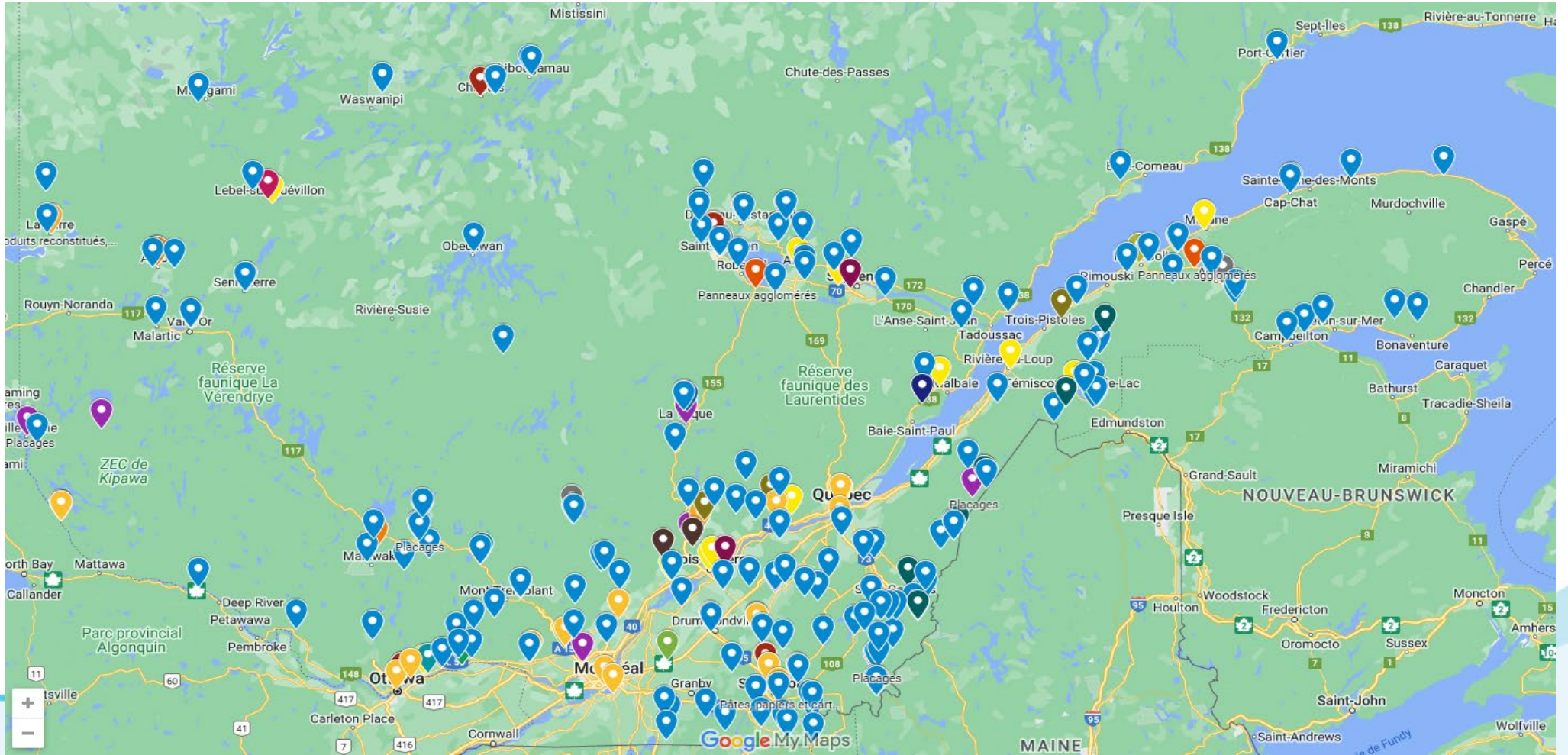
- 📍 Poteaux
- 📍 Tournage et façonnage

7 – Autres industries de la transformatio...

📍 Paillis horticoles

8 – Industries des pâtes et papiers sans ...

📍 Pâtes, papiers et cartons

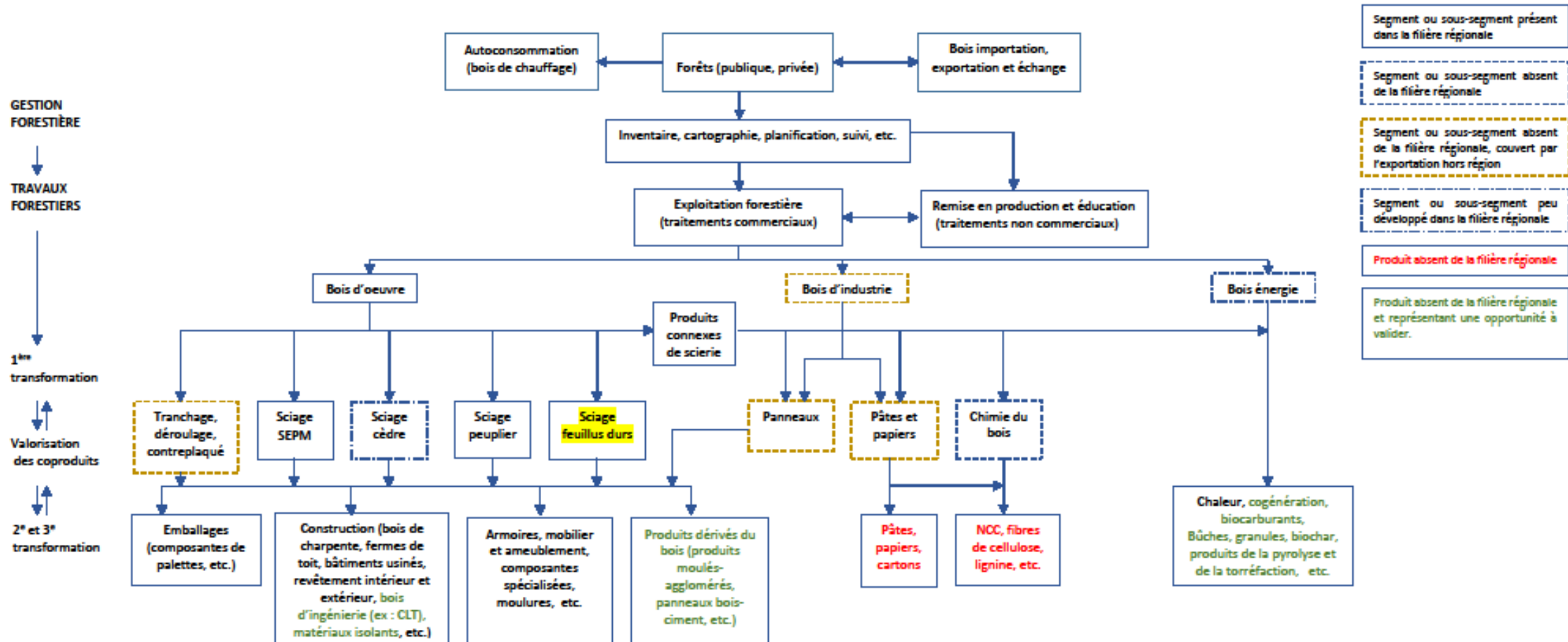


2 – Industries du bois de sciage (169)

- 📍 Bois de sciage
- 📍 Bardeaux
- 📍 Lattes, Bardeaux, Bois de sciage
- 📍 Lattes, Bois de sciage

Source: MRNF. Carte interactive des usines.

Cartographie de la filière de production et de transformation des bois de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

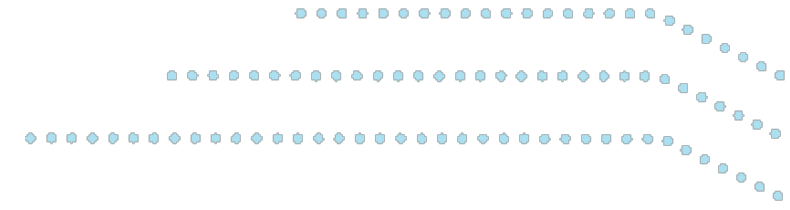


Portrait de l'industrie régionale

Sur les 17 régions administratives, et sans égards à la taille des entreprises, la Gaspésie, bien qu'elle soit la 7^e région en importance en matière de possibilités forestières, se classait, selon une étude de Formabois (2018), aux:

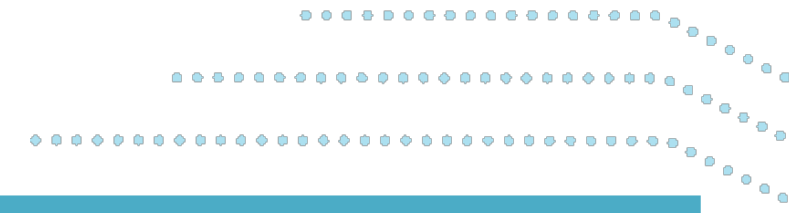
- 10^e rang dans le secteur de la 1^{ère} transformation du bois avec 14 entreprises;
- 15^e rang dans les secteurs de la 2^e-3^e transformation du bois avec 9 entreprises;
- 14^e rang tous secteurs confondus avec 23 entreprises en transformation du bois.

Renouvellement de l'industrie régionale



- Un projet de Centre régional de logistique et d'optimisation des bois est en développement.
 - pré-transformation des bois de trituration et de la biomasse forestière;
 - acheminement de la matière ligneuse vers les différents preneurs.
- Objectifs:
 - Consolider la structure industrielle actuelle;
 - Pourvoir aux besoins d'approvisionnement de filières émergentes dans le domaine des technologies propres, notamment les bioénergies.
- Mise en place de conditions opérationnelles, économiques et commerciales favorables à la mobilisation, à la **valorisation** ainsi qu'à la **mise en marché des bois de trituration et de la biomasse forestière** (toutes essences) issus de peuplements mixtes et feuillus dégradés.

Renouvellement de l'industrie forestière



Le secteur forestier subit/subira des transformations majeures en raison notamment de l'évolution des:

Marchés des produits traditionnels	Marchés des produits nouveaux ou émergents	Changements climatiques
<ul style="list-style-type: none">• Les utilisations conventionnelles du bois devraient conserver une importance certaine sur le très long terme.• Le maintien (voire l'amélioration) des propriétés du bois actuellement considérées comme importantes pour les produits forestiers traditionnels demeure pertinent.	<ul style="list-style-type: none">• Les produits nouveaux ou émergents devraient poursuivre leurs progressions (<i>associés notamment aux marchés et à la séquestration du carbone, à la production d'énergie renouvelable et aux bioproduits</i>).• Ces filières influencent les propriétés désirées de la ressource, et nécessitent/nécessiteront d'adapter les stratégies d'aménagement ainsi que les pratiques sylvicoles (choix d'essences, durée des révolutions, élagage, etc.) (Wenger, 2010).	<ul style="list-style-type: none">• Parmi les impacts anticipés:<ul style="list-style-type: none">• la vulnérabilité des essences forestières;• la sécheresse;• les espèces exotiques envahissantes;• etc.• Des mesures d'adaptation aux changements climatiques sont à développer et à mettre en œuvre.

Renouvellement de l'industrie forestière

- Compte tenu de l'évolution des marchés, une transition de l'industrie forestière s'opère actuellement et se poursuivra sur plusieurs années.
- Efforts de développement importants à différents niveaux.
- Initiative SM² (Fabrication intelligente / Smart Manufacturing 2.0)
 - Période 2017-2022
 - Objectifs:
 - Répondre aux enjeux structuraux des scieries;
 - Augmenter les revenus de marchés non-traditionnels pour les coproduits et produits solides;
 - Favoriser une diversification accrue de nouveaux produits et de nouvelles applications.
 - Comment ? En développant des technologies intelligentes, flexibles et agiles.
 - Niveau de maturité technologique variable
 - Participation de quelques industriels de la région.

Renouvellement de l'industrie forestière

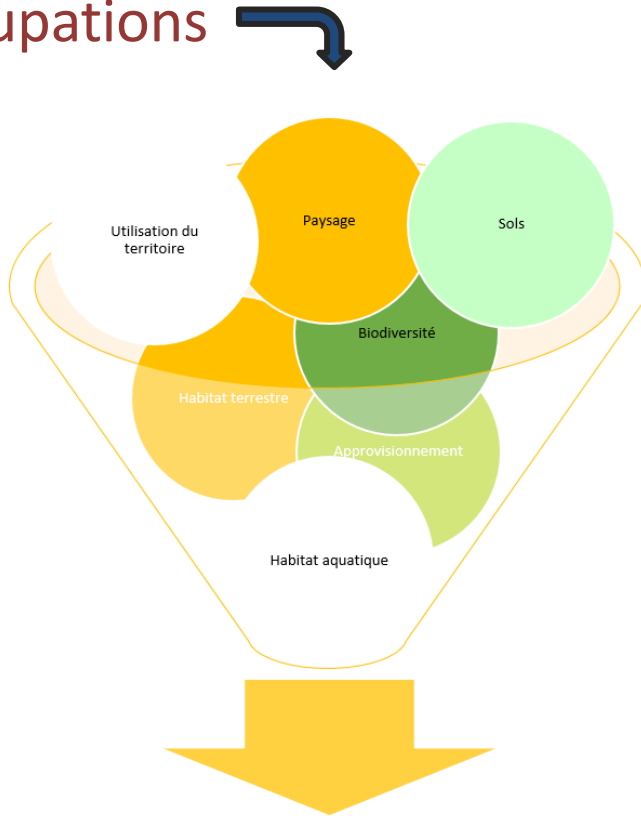
- Les mesures d'adaptation aux changements climatiques (par exemple, le choix des essences) risquent d'engendrer des incidences manifestes sur la structure industrielle.
- Une réflexion intégrant des considérations de différents ordres semble souhaitable afin de développer les mesures à adopter, prévoir leurs impacts sur la structure industrielle et supporter la transition:
 - économique;
 - technique;
 - commercial;
 - réglementaire;
 - Etc.

D'autres usages : un territoire « habité »



Table de gestion intégrée des ressources et du territoire : une culture de collaboration/régionalisation bien vivante

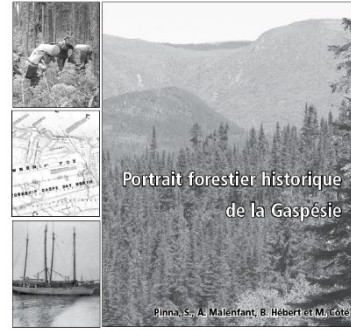
≈ 400 préoccupations



Documentation de préoccupations
par des comités d'experts relevant
des TGIRT

Proposition de solutions par un
groupe multidisciplinaire du MFFP

Processus qui a duré ≈ 4 ans!



Les VOIC convenus

Ceux qui se traduisent par des objectifs à une échelle tactique : (dits « objectifs à atteindre »)

- ↑ la proportion de vieilles forêts (> 80 ans)
- ↓ le problème d'enfeuillement par les feuillus intolérants
- ↑ la fréquence des épinettes, du bouleau jaune, du pin blanc et du thuya
- ↑ la proportion de forêts de structure complexe
- ↑ la présence de legs biologiques représentatifs du peuplement après récolte
- 15 % du territoire forestier productif en AIPL (3 essences vedettes : **EPB**, BOJ, ERS)
- Indicateurs en matière d'approvisionnement
- Accès à des bois certifiés FSC

Les VOIC convenus

Ceux qui se traduisent par des balises, des conditions à respecter (dits « contraintes »)

- 12 % des milieux humides en milieux humides d'intérêt (MHI)
- < 50 % d'aire équivalente de coupe (AEC) par sous-bassin versant
- > 30 % de forêt de 7m et plus /UTR et dans les territoires fauniques structurés (TFS)
- < 30 % de forêt de moins de 15 ans / UTA
- Mode de répartition spatiale des coupes
- Maintien de la qualité visuelle des paysages identifiés régionalement

Les VOIC convenus

Ceux qui se traduisent par des lois, des règlements et des guides

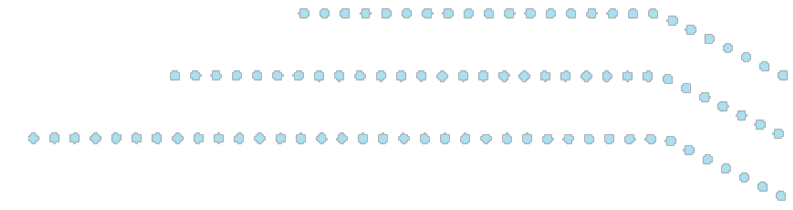
- **Respect des exigences des espèces menacées ou vulnérables**
- Prise en compte des besoins particuliers du cerf de Virginie
- Prise en compte des exigences particulières de certaines espèces
- Respect des principes et balises des guides sylvicoles

Les VOIC convenus

Ceux qui se traduisent par des balises à l'échelle de la planification opérationnelle (influence notamment « la dispersion des interventions »):

- Maintenir la connectivité entre les grands pôles de conservation
- Indicateurs en matière d'approvisionnement
- > 30 % de jeunes forêts non traitées en éclaircie précommerciale (EPC) ou nettoyage
- Superficie minimale des chantiers de travaux sylvicoles sans récolte
- Modalités de mitigation faunique hors aire d'intensification de la production ligneuse (AIPL)
- Pourcentage de la superficie de la stratégie planifiée annuellement
- Répartition équitable des superficies planifiées entre les BGA et le BMMB
- Respect du guide des Saines pratiques en voirie forestière
- Mode de répartition spatiale des coupes

Les VOIC convenus



Ceux qui se traduisent par des balises à l'échelle opérationnelle

- % des travaux de récolte réalisés conformément au Guides des saines pratiques forestières dans les pentes
- % de chemins et d'infrastructures conformes au Guide des saines pratiques en matière de voirie forestière

Des objectifs qui impactent le zonage

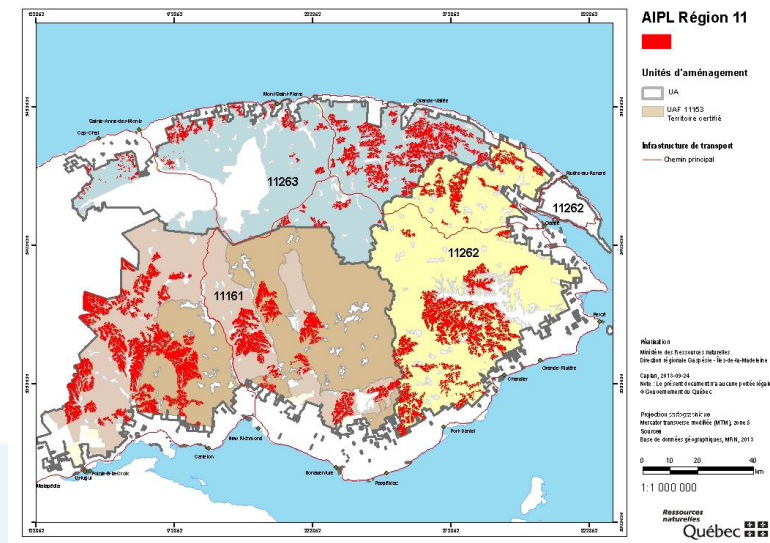
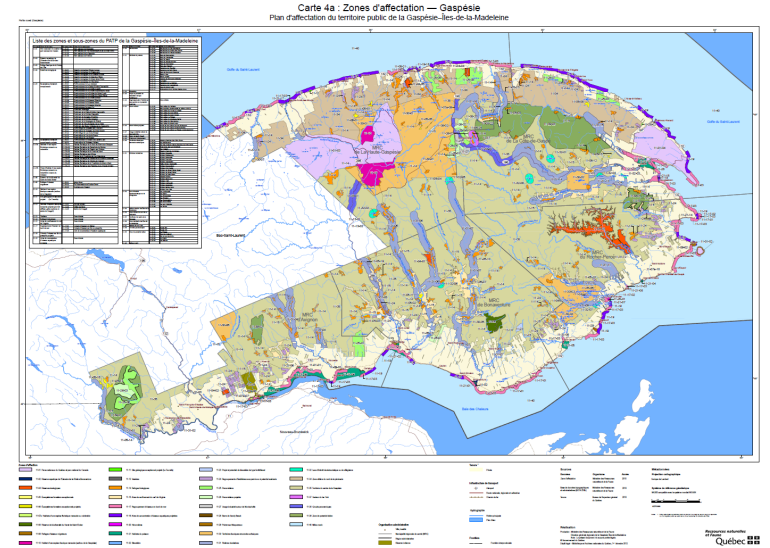
En plus de qui est déjà intégré au Plan d'affectation du territoire public (PATP) :

- Les zones de protection : aires protégées, habitats fauniques, etc.
- Les zones à vocation prioritaire : érablières acéricoles, etc.
- Les zones à utilisation multiple modulée : paysages, etc.
- Les zones à utilisation multiple

Ajoutons maintenant :

- des portions de territoire où les efforts seront plus grands pour ↑ la proportion de vieilles forêts (> 80 ans)
- 15 % du territoire forestier productif comme AIPL
- 12 % des milieux humides en milieux humides d'intérêt
- La zone d'aménagement du Caribou de la Gaspésie
- Les considérations FSC
- ...

Bref, on s'entend sur le "où" des choses...



L'intégration de mesures d'adaptation aux changements climatiques ...

... est indissociable du contexte régional dans lesquels ils s'inscrivent.

Parmi les conditions de succès (qui sont réunies aujourd'hui !) notons :

- Des partenaires mobilisés,
- Un accès « régionalisé » à la connaissance,
- Faire confiance à l'intelligence collective pour résoudre des situations complexes et trouver des solutions synergiques : les solutions auxquelles on adhère d'emblée se trouvent souvent régionalement, localement.

Présentation des cas d'étude

- Essences vedettes
- Composante résineuse
- Composition en feuillus nobles
- Mixité des essences

Essences vedettes

- En regard de l'intensification de la production ligneuse, trois espèces « vedettes » ont été retenues (depuis 2013) : l'épinette blanche (EPB), le bouleau jaune (BOJ) et l'érable à sucre (ERS).
- En termes de mise en œuvre toutefois, l'épinette blanche est devenue l'espèce phare et retient plus de 70 % du budget sylvicole (5,8 M plants en 2020 – 7 M plants en 2025).
- À la lumière des nouvelles connaissances transmises, maintenons-nous le cap sur cette stratégie?

Composante résineuse

- Le sapin baumier est l'espèce la plus abondante (fréquence, dominance, volume) des forêts gaspésiennes. La stratégie d'aménagement actuellement déployée à l'échelle du territoire concourt au maintien de cet état de fait et vise à amplifier la présence et l'abondance des résineux (sapin baumier, épinettes blanche et noire) au détriment de certaines espèces feuillues (bouleau blanc, érable rouge, peuplier faux-tremble).
- À la lumière des nouvelles connaissances transmises, devrions-nous apporter des ajustements à nos objectifs de composition afin de mitiger les effets probables des changements climatiques (penser aussi à la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE))?

Composition en feuillus nobles

- L'augmentation de la fréquence et de l'abondance (ou du moins leur maintien) des feuillus dits « nobles » (bouleau jaune, érable à sucre) figurent parmi les objectifs d'aménagement de la région.
- La stratégie sylvicole intègre également les pratiques sylvicoles les plus aptes à concourir à l'atteinte de ces objectifs. Or, peu d'efforts sylvicoles y sont, dans les faits, consacrés.
- À la lumière des nouvelles connaissances transmises, devrions-nous donner le coup de barre requis pour changer la situation?

Mixité des essences

- La mixité des essences à différentes échelles est une des mesures d'adaptation aux changements climatiques les plus promues. En effet, cette diversité accroîtrait la résilience des forêts en plus de permettre de multiplier les services écologiques rendus par les écosystèmes forestiers.
- En Gaspésie, la composition future d'un peuplement est orientée vers quelques essences à l'aide des scénarios sylvicoles, mais certaines mesures favorisent aussi une certaine diversité des essences, notamment pour des objectifs fauniques et de fertilité des sols (guide de mitigation faunique, indicateur sur le recouvrement en bouleau après EPC/nettoisement).
- À la lumière des nouvelles connaissances transmises, devrions-nous mettre de l'avant des mesures supplémentaires favorisant la mixité des essences?

**Un programme
ambitieux...**



**FAUT-IL VERROUILLER
LES PORTES ?**

**On souhaite à tous un atelier productif pour l'esprit !
Merci d'être là !**